COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

OPÉRATEUR D'ÉQUIPEMENT LOURD / OPÉRATRICE D'ÉQUIPEMENT LOURD

INSCRIVEZ-VOUS À CE PROGRAMME
→ **CARRIERE EN CONSTRUCTION.COM**

QUEL EST SON RÔLE?

Le métier d'opérateur ou opératrice d'équipement lourd comprend **quatre spécialités** :

- **Opérateur(-trice) de tracteurs :** opère différents types de tracteurs, tels que des bouteurs, des rétrocaveuses (pépines), des chargeuses frontales, etc.;
- **Opérateur(-trice) de niveleuses :** opère des niveleuses;
- **Opérateur(-trice) d'épandeuses :** opère des épandeuses d'asphalte ou de béton, des profileuses-épandeuses, etc.;
- **Opérateur(-trice) de rouleaux :** opère des rouleaux, des rouleaux compresseurs et compacteurs non manuels.

Cette description s'inspire de plusieurs sources et peut être sensiblement différente de la définition du métier inscrite dans le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

TAUX HORAIRES
Selon les conventions collectives (août 2026)

ENTRE
35,74 $ /H
ET 48,23 $ /H

PERSPECTIVES D'EMPLOI

EXCELLENTES

FORMATION

DEP DE 1 095 HEURES

QU'EST-CE QUE ÇA PREND?

- **DÉBROUILLARDISE**
- **MINUTIE**
- **VIGILENCE**
- **BONNE COORDINATION PHYSIQUE**
- **BONNE DEXTÉRITÉ**

→ **INTÉRÊT** pour l'acquisition des connaissances liées à la lecture de plans, aux repères d'arpentage ainsi qu'à des notions de mécanique, d'hydraulique et d'électricité.

RÉGIONS OFFRANT LA FORMATION

- Chaudière-Appalaches
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Montérégie

QUEL EST LE PARCOURS SCOLAIRE À SUIVRE?

FORMATION REQUISE

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Conduite d'engins de chantier (5220) ou *Construction Equipment Operation* (5720)

PRÉALABLES SCOLAIRES

Pour accéder à cette formation, il suffit de remplir l'une des **QUATRE** conditions suivantes :

DÉTENIR UN DIPLÔME

Être titulaire d'un **diplôme d'études secondaires** ou de son équivalent reconnu;

OU

Être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures** comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 15 ANS

Avoir **au moins 15 ans** au 30 juin de l'année scolaire précédant l'admission à un projet pilote de concomitance ou au parcours Métier d'avenir-études;

ET

- Avoir atteint une maturité vocationnelle;
- Avoir obtenu les unités de 2e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique;
- Poursuivre la formation générale (au secteur des jeunes ou des adultes) en concomitance avec la formation professionnelle pour acquérir les préalables manquants de 3e secondaire afin d'obtenir le diplôme d'études professionnelles ou le diplôme d'études secondaires dans le cadre du parcours Métier d'avenir-études. Une autorisation du ministère de l'Éducation (MEQ) est nécessaire pour l'admission d'un ou d'une élève en concomitance de la 3e secondaire dans ce programme d'études.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 16 ANS

Avoir **au moins 16 ans** au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle la personne commence la formation;

ET

- Avoir obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le MEQ;

OU

- Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents;
- Être titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) et avoir obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1er cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de 2e secondaire de la formation générale des adultes.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 18 ANS

Avoir **au moins 18 ans** au moment de commencer la formation;

ET

- Posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG);
- Posséder les préalables spécifiques au programme d'études visé;

OU

- Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents.

APRÈS LE DIPLÔME, COMMENT ACCÉDER AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION?

- L'industrie de la construction regroupe des métiers et des occupations associés à différents certificats de compétence.
- La fonction d'opérateur ou opératrice d'équipement lourd fait partie de la catégorie des métiers.
- Pour travailler sur les chantiers, il faut d'abord détenir un certificat de compétence apprenti, puis un certificat de compétence compagnon.

VOICI LES PRINCIPALES ÉTAPES POUR **OBTENIR UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE :**

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE **APPRENTI (CCA)**

Il faut démontrer à la Commission de la construction du Québec (CCQ) la réussite du DEP *Conduite d'engins de chantier ou Construction Equipment Operation.*

Pour en savoir plus ou pour découvrir les autres façons d'obtenir un CCA, notamment pendant les études, consultez le www.ccq.org/apprenti.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE **COMPAGNON (CCC)**

Une fois le CCA obtenu, il faut compléter **une période d'apprentissage de 2 000 heures**. Cette étape permet d'être admissible à l'examen de qualification provinciale, dont la réussite mène à l'obtention du CCC du métier.

Pour en savoir plus ou pour découvrir les autres façons d'obtenir un CCC, rendez-vous au www.ccq.org/compagnon.

Des mesures sont en place pour favoriser l'inclusion et accroître la présence des femmes, des membres des Premières Nations et des Inuit, ainsi que des personnes issues de la diversité de la société québécoise.

Consultez-les au www.ccq.org/inclusion.

À QUOI RESSEMBLENT LES PERSPECTIVES D'EMPLOI?

Les perspectives d'emploi pour ce métier sont très bonnes. Même si la demande pour ce métier est stable, le vieillissement important de la main-d'œuvre et le nombre insuffisant de nouveaux et nouvelles diplômé(e)s créent des besoins de recrutement sur le marché du travail.

SALAIRE ANNUEL MOYEN* (2025)

Personne apprentie ayant travaillé au moins une heure	**33 073 $**
Personne avec le statut de compagnon ayant travaillé au moins une heure	**57 705 $**
Personne avec le statut de compagnon ayant travaillé au moins 500 heures	**74 764 $**

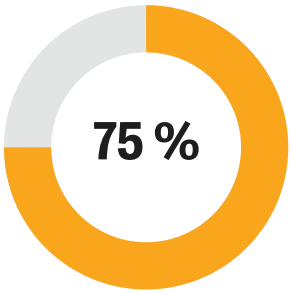

Proportion des **personnes avec le statut de compagnon** ayant travaillé au moins 500 heures

** Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.*

QUELQUES STATISTIQUES (2025)

5 662
opérateur(-trice)s d'équipement lourd ont été actif(-ive)s sur les chantiers.

1 518
entreprises ont recruté des opérateur(-trice)s d'équipement lourd.

118
nouveaux et nouvelles apprenti(e)s ont été admis(es) dans l'industrie. C'est un nombre inférieur à la moyenne annuelle 226 pour la période 2021-2024.

LA PLACE DES FEMMES (2025)

133
femmes ont été actives sur les chantiers, représentant 2,3 % de la main-d'œuvre exerçant ce métier.

VOLUME DE TRAVAIL PAR SECTEUR (2025)

GÉNIE CIVIL ET VOIRIE
85 %

INDUSTRIEL
2 %

INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL
11 %

RÉSIDENTIEL
2 %

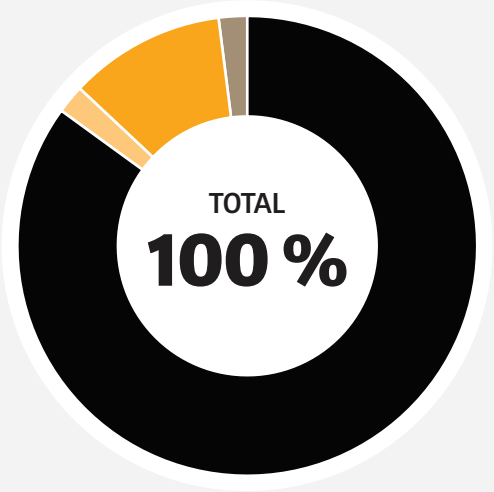

85 %

du volume de travail pour ce métier s'effectue dans le **secteur du génie civil et de la voirie** où l'activité devrait demeurer élevée au cours des prochaines années.

La main-d'œuvre est également active dans le **secteur institutionnel et commercial**, qui devrait aussi continuer d'offrir un volume de travail élevé.

TAUX HORAIRE

Selon les conventions collectives (août 2026)

	Génie civil et voirie			Industriel, institutionnel et commercial			Résidentiel léger		
	Classe AA	Classe A	Classe B	Classe AA	Classe A	Classe B	Classe AA	Classe A	Classe B
Apprenti(e)	40,83 $	39,59 $	38,70 $	41,00 $	39,69 $	38,67 $	-	36,62 $	35,74 $
Statut de compagnon	**48,03 $**	**46,58 $**	**45,53 $**	**48,23 $**	**46,69 $**	**45,49 $**	-	**43,08 $**	**42,06 $**

NOMBRE DE PERSONNES SALARIÉES ACTIVES (2025)

Abitibi-Témiscamingue	**150**
Bas-St-Laurent–Gaspésie	**485**
Côte-Nord	**192**
Estrie	**197**
Île de Montréal	**203**
Laval-Laurentides-Lanaudière	**1 145**
Montérégie	**1 115**
Mauricie–Bois-Francs	**494**
Outaouais	**213**
Québec	**1 038**
Saguenay–Lac-St-Jean	**383**
Extérieur et Baie-James	**47**
Total	**5 662**

ÂGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE (2025)

	Apprenti(e)	Statut de compagnon	Ensemble de ce métier	Ensemble des métiers et occupations
ÂGE MOYEN	**36**	**47**	**46**	**39**
Moins de 30 ans	42 %	11 %	15 %	26 %
30 à 54 ans	46 %	56 %	55 %	59 %
55 ans et plus	13 %	33 %	31 %	15 %
Nombre total de personnes salariées	**679**	**4 983**	**5 662**	**203 039**

CARRIERE EN CONSTRUCTION .COM

POUR EN SAVOIR PLUS